

REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

C3. Taille et structure des classes au secondaire I

Selon l'organisation actuelle du cycle d'orientation (CO), la répartition des élèves se fait dans trois regroupements ou sections (R1/CT, R2/LC et R3/LS) avec des effectifs par classe différents visant à s'adapter à leurs besoins pédagogiques (en principe au maximum 14 élèves en R1/CT, 18 élèves en R2/LC, 24 élèves en R3/LS). Au 31 décembre 2021, il y a en moyenne 18,6 élèves par classe (hors élèves en intégration partielle) : 10,9 élèves en R1/CT, 15,9 élèves en R2/LC et 23,0 en R3/LS. L'année scolaire 2021-22 voit augmenter le nombre de classes multi-filières instaurées à la rentrée 2020 : 18 classes de 9^e R1-R2 et 39 classes regroupant à la fois des élèves au profil ordinaire et des élèves au profil sport-art-études (contre respectivement 11 et 35 classes l'année précédente). En R3/LS, c'est le nombre des classes de 24 élèves qui a le plus augmenté entre décembre 2020 et décembre 2021 (+32 classes) alors que celles de 22 élèves ont diminué (-25 classes).

Le cycle d'orientation (CO, enseignement secondaire I) regroupe les 9^e, 10^e et 11^e années de la scolarité obligatoire. Selon l'organisation en vigueur depuis la rentrée 2011, l'orientation des élèves à l'entrée en classe de 9^e se fait actuellement dans trois regroupements échelonnés selon des exigences scolaires croissantes (R1, R2 et R3), en fonction de leurs moyennes annuelles en français I, français II et mathématiques, obtenues lors de la dernière année de l'enseignement primaire (8P). Le règlement du CO prévoit des effectifs par classe différents pour chacun de ces regroupements afin de s'adapter aux besoins pédagogiques des élèves et garantir des conditions d'enseignement optimales à la réussite scolaire (objectif prioritaire du Conseil d'État pour l'enseignement).

Les 10^e et 11^e années sont, quant à elles, organisées en trois sections (communication et technologie [CT], langues vivantes et communication [LC], littéraire et scientifique [LS]) qui correspondent au prolongement des trois regroupements et conduisent à des possibilités de formations différentes au secondaire II. Un système de passerelles permettant à certains élèves d'avoir une réorientation promotionnelle (en cours ou en fin d'année scolaire) fait partie intégrante de cette organisation afin de garantir une orientation adaptée à chaque élève. Une réorientation vers un regroupement ou une section à exigences moins élevées peut également intervenir en cas de difficultés de l'élève.

En 2021-22, augmentation du nombre des classes multi-filières apparues en 2020-21

Fin 2021, les 13'309 élèves du CO se trouvaient dans 712 classes de 19 établissements : 618 classes ordinaires, 39 classes composées d'élèves au profil ordinaire et d'élèves ayant un profil sport-arts-études (SAE, c'est-à-dire pratiquant une discipline sportive à un niveau régional ou national, ou une discipline artistique individuelle de manière intensive), 46 classes d'accueil (pour les élèves non francophones lors de leur arrivée dans le canton) et 9 classes-atelier (voir C3.a). Cela équivaut à une moyenne globale de 18,7 élèves par classe au 31 décembre 2021. Ce nombre a très légèrement augmenté en 2021 comparativement à 2020 (+0,2 élève par classe), la hausse du nombre total de classes (+6 classes) ayant été proportionnellement plus faible que celle des élèves (+276 élèves), notamment parce que ce sont les effectifs d'élèves ayant un profil LS qui ont le plus augmenté (scolarisés dans des classes à effectifs plus importants).

C3.a Nombre d'élèves et de classes dans l'enseignement secondaire I, selon le regroupement ou la section, 2020-2021

	Nombre d'élèves y compris élèves en intégration partielle ⁽¹⁾			Nombre d'élèves hors élèves en intégration partielle ⁽¹⁾			Nombre de classes		
	2020	2021	Variation 2020-2021	2020	2021	Variation 2020-2021	2020	2021	Variation 2020-2021
Regroupement 1 (R1) Section communication et technologie (CT) ⁽²⁾	950	927	-23	932	905	-27	86	83	-3
Regroupement 2 (R2) Section langues vivantes et communication (LC)	2'551	2'486	-65	2'534	2'472	-62	157	155	-2
Classes 9 ^e R1-R2	135	235	+100	134	231	+97	11	18	+7
Regroupement 3 (R3) Section littéraire et scientifique (LS)	8'129	8'326	+197	8'118	8'315	+197	358	362	+4
Classes ordinaires/sport-art-études (SAE) ⁽³⁾	772	840	+68	771	838	+67	35	39	+4
Classes entières sport-art-études (SAE) ⁽³⁾	50		-50	50		-50	3		-3
Classes d'accueil	381	434	+53	381	433	+52	45	46	+1
Classes-atelier ⁽⁴⁾	65	61	-4	65	55	-10	11	9	-2
Total	13'033	13'309	+276	12'985	13'249	+264	706	712	+6

N.B. Comme pour la plupart des graphiques ou tableaux de cette fiche, les données des années antérieures à 2020 (soit 2014 à 2019) sont disponibles dans le classeur Excel téléchargeable sur le site du SRED.

⁽¹⁾ Les élèves en intégration partielle (48 en 2020, 60 en 2021) ont une scolarité principale dans l'enseignement spécialisé et connaissent une intégration durant quelques périodes au cours de la semaine dans l'enseignement régulier. ⁽²⁾ Y compris des classes mixtes 11^e CT/atelier (5 en 2020 et 6 en 2021). ⁽³⁾ Un nouveau dispositif sport-art-études a été mis en place à la rentrée 2020-21 ; durant cette première année de transition, il restait encore 3 classes de 11^e correspondant à l'ancien dispositif (voir [Pour comprendre ces résultats](#)). ⁽⁴⁾ Les classes-atelier s'adressent aux élèves en grande difficulté scolaire qui accomplissent la dernière année de leur scolarité obligatoire. Ils ou elles peuvent être dans des classes mixtes 11^e CT/atelier (15 en 2020 et 24 en 2021).

Source : SRED/nBDS/État au 31.12.

Le nombre de classes a globalement légèrement diminué en 2021-21 dans la filière R1/CT (-3 classes) ainsi que dans la filière à exigences moyennes (R2/LC) (-2 classes) et a, au contraire, très légèrement augmenté dans la filière R3/LS (+4 classes) (voir **C3.b**). Il faut également noter qu'à la rentrée 2020, la mise en place du nouveau dispositif SAE a donné lieu à la création de classes multi-filières accueillant à la fois des élèves au profil ordinaire (principalement R3/LS) et des élèves au profil SAE. Si l'on prend en considération ces dernières, on comptabilise au total un supplément de 8 classes à exigences scolaires élevées en 2021.

L'évolution du nombre de classes des différentes filières est en lien avec (i) la taille plus ou moins importante des cohortes d'élèves arrivant au CO, (ii) l'orientation dans les différents regroupements à l'issue de la 8P et (iii) le fait qu'il y a en général un peu plus de parcours sélectifs (réorientations de R3/LS en R2/LC) que de parcours promotionnels (réorientations de R2/LC en R3/LS) entre la 9^e et la 11^e.

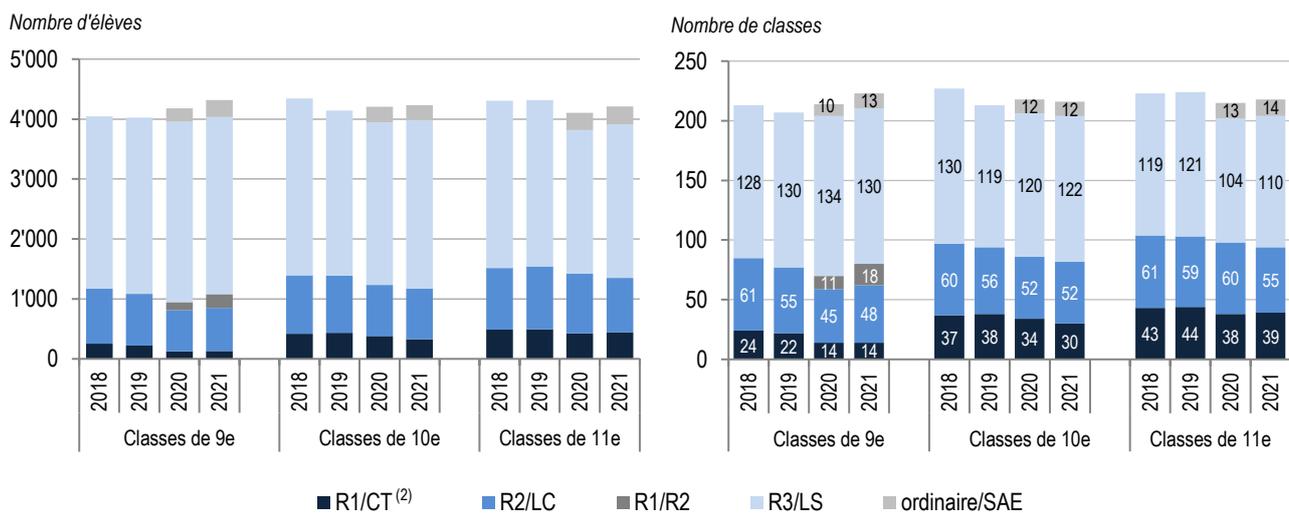
En termes de cohortes d'élèves, ce sont principalement les effectifs de 9^e année qui ont le plus augmenté entre 2020 et 2021 (+140 élèves, c'est-à-dire autant que les 10^e et 11^e années réunies) avec l'arrivée au CO d'une volée à nouveau entière après le passage des volées touchées par le décalage de la date de référence pour entrer en 1P (découlant de l'introduction du concordat HarmoS, voir *Pour comprendre ces résultats*) qui se trouvent actuellement en 10^e et 11^e années.

En ce qui concerne l'orientation des élèves à l'issue de la 8P, depuis la mise en place de la structure actuelle du CO, les élèves sont de plus en plus souvent orientés en 9^e R3. On peut relever qu'à la fin de l'année 2019-20, marquée par la pandémie, cette tendance a été légèrement plus soutenue qu'habituellement. L'année 2020-21 semble marquer un retour à la situation qui prévalait juste avant, avec une légère remontée des orientations des élèves de 8P en 9^e R1 ou R2 (voir la fiche *D2. Transitions entre l'enseignement primaire et secondaire I, actualisation à paraître en octobre 2022*).

En parallèle, le nombre des classes multi-filières de 9^e R1/R2, instaurées à la rentrée 2020, a augmenté en 2021-22, passant de 11 à 18 classes. Ces classes, présentes dans cinq établissements en 2020 et dans neuf établissements en 2021, visent à optimiser les ressources lorsqu'il n'y a pas assez d'orientations d'élèves dans ce type de filière à l'issue de la 8P pour ouvrir une classe de 9^e R1 et éviter de déplacer les élèves dans un autre CO.

Au total, le nombre de classes de 9^e accueillant des élèves au profil R1 ou R2 en décembre 2021 a augmenté (+10 classes).

C3.b Nombre d'élèves⁽¹⁾ et de classes dans l'enseignement secondaire I, selon l'année, le regroupement ou la section, 2018-2021



N.B. Hors classes entières sport-art-études, classes d'accueil, classes-atelier.

⁽¹⁾ Hors élèves en intégration partielle (23 en 2018, 41 en 2019, 48 en 2020, 60 en 2021). ⁽²⁾ Y compris classes mixtes 11^e CT/atelier (3 en 2018, 5 en 2019 et en 2020, 6 en 2021).

Source : SRED/nBDS/État au 31.12.

On notera que, parmi les effectifs du CO, on comptabilise des élèves dont l'accueil en classe régulière est seulement à temps partiel, étant par exemple au bénéfice d'une mesure de pédagogie spécialisée dans une institution pour déficience sensorielle. Au 31 décembre 2021, dans le contexte de l'école inclusive qui préconise un maintien accru de ces enfants au sein de l'enseignement régulier, c'est le cas de 60 élèves ayant une intégration dans 38 classes régulières du CO (en R1/CT pour plus du tiers des cas) pendant quelques périodes, tout en fréquentant principalement une école de pédagogie spécialisée ou une classe intégrée du CO (voir *Annuaire statistique, tableau 1-0-02*). Si l'on excepte celles qui accueillent plusieurs élèves des classes intégrées (CLI et CLIM), les classes régulières du CO ont en général une ou un seul élève en intégration partielle.

Si l'on ne comptabilise pas les élèves en intégration partielle, l'effectif moyen des classes, au 31 décembre 2021, est globalement de 18,6 élèves. Compte tenu de l'organisation actuelle du CO (voir *Pour comprendre ces résultats*), le nombre moyen d'élèves par classe diffère selon le regroupement ou la section : 10,9 élèves dans le regroupement 1 et la section CT considérés dans leur ensemble, 15,9 élèves en R2/LC et 23,0 élèves en R3/LS (voir **C3.c**). Dans les classes composées à la fois d'élèves au profil ordinaire et d'élèves au profil SAE, on compte 21,5 élèves par classe (-0.5 par rapport à 2020). Les classes de 9^e R1/R2 ont en moyenne 12,8 élèves, c'est-à-dire une taille intermédiaire entre celle des classes de 9^e R1 (9,6 élèves en moyenne) et celle des classes de 9^e R2 (14,9 élèves en moyenne). Ces classes multi-filières ont vu leurs effectifs augmenter de +0,7 élève en moyenne en 2021.

C3.c Nombre moyen d'élèves⁽¹⁾ par classe dans l'enseignement secondaire I, selon l'année, le regroupement ou la section, 2020-2021

	Nombre moyen d'élèves par classe en...											
	...9 ^e année			...10 ^e année			...11 ^e année			Ensemble		
	2020	2021	Variation 2020-2021	2020	2021	Variation 2020-2021	2020	2021	Variation 2020-2021	2020	2021	Variation 2020-2021
Regroupement 1	9.1	9.6	+0.5							10.8	10.9	+0.1
Section CT ⁽²⁾				11.2	10.9	-0.4	11.1	11.4	+0.3			
Regroupement 2	15.2	14.9	-0.3							16.1	15.9	-0.2
Section LC				16.3	16.4	+0.0	16.7	16.5	-0.2			
Classes 9 ^e R1/R2	12.2	12.8	+0.7									
Regroupement 3	22.5	22.7	+0.3							22.7	23.0	+0.3
Section LS				22.6	22.9	+0.3	23.0	23.3	+0.3			
Classes ordinaires-SAE ⁽³⁾	22.5	22.0	-0.5	21.4	21.3	-0.1	22.2	21.1	-1.1	22.0	21.5	-0.5
Classes d'accueil ⁽⁴⁾										8.5	9.4	+0.9
Classes-atelier ⁽⁵⁾							5.9	6.1	+0.2			

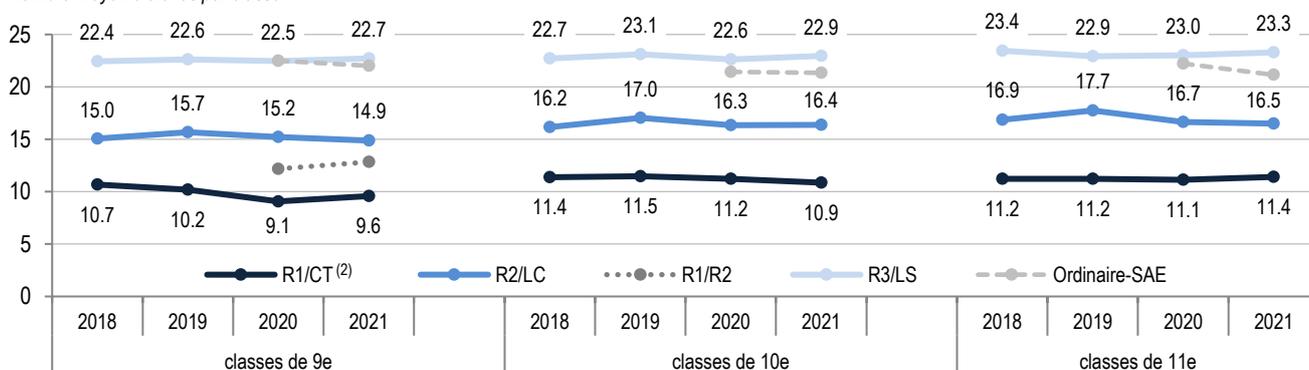
⁽¹⁾ Hors élèves en intégration partielle. ⁽²⁾ Y compris classes mixtes de 11^e CT/atelier (5 en 2020 et 6 en 2021). ⁽³⁾ Ces classes regroupent principalement des élèves de R3/LS, mais accueillent également quelques élèves de R2/LC et de R1/CT. ⁽⁴⁾ Certaines classes d'accueil regroupent des élèves de 9^e et 10^e, de 10^e et 11^e, voire des trois années de scolarité. La taille de ces classes est donc présentée sans distinction d'année de scolarité. ⁽⁵⁾ Les classes-atelier s'adressent aux élèves en grande difficulté scolaire qui accomplissent la dernière année de leur scolarité obligatoire. Ils ou elles peuvent être dans des classes mixtes CT/atelier (15 en 2020 et 24 en 2021).
Source: SRED/nBDS/État au 31.12.

Diminution du nombre d'élèves par classe dans la filière R2/LC depuis 2019

Au cours des quatre dernières années le nombre d'élèves par classe a été relativement stable dans la filière R3/LS. Après avoir augmenté en 2019, le nombre d'élèves par classe de la filière R2/LC a depuis baissé. En décembre 2021, comparativement à ce qui était observé en décembre 2019, on comptabilise ainsi 0,8 élève de moins en moyenne en classe de 9^e R2, -0,6 élèves en 10^e LC et -1,2 en 11^e LC (voir C3.c et C3.d). Ceci est à rapprocher du fait que dans la filière R2/LC, on observe en 2021 comparativement à 2020 une diminution du nombre de classes (-2 classes) proportionnellement plus faible que celle du nombre d'élèves (-65 élèves).

C3.d Nombre moyen d'élèves⁽¹⁾ par classe dans l'enseignement secondaire I, selon l'année, le regroupement ou la section, 2018-2021

Nombre moyen d'élèves par classe



⁽¹⁾ Hors élèves en intégration partielle. ⁽²⁾ Y compris classes mixtes 11^e CT/atelier (3 en 2018, 5 en 2019 et en 2020, 6 en 2021).

Source: SRED/nBDS/État au 31.12.

Des départs et des arrivées d'élèves tout au long de l'année

Il est important de souligner que ces nombres moyens d'élèves par classe correspondent à une photographie au 31 décembre, alors que le processus d'orientation des élèves en cours d'année, pour s'adapter au mieux à leurs besoins, peut avoir une influence sur la taille des classes tout au long de l'année. C'est également le cas des mouvements d'élèves d'une manière générale (migrations à l'intérieur du canton ou avec l'extérieur du canton, départs vers l'enseignement privé).

On observe ainsi qu'un peu plus de 500 élèves du CO ont changé de classe entre le 15 septembre et le 31 décembre 2021 (environ 250 en 9^e, 130 en 10^e et 125 en 11^e). Pour plus de 300 de ces élèves, il s'agit d'un changement dans un but promotionnel en passant dans une classe de niveau immédiatement supérieur, et dans quelques cas il s'agit d'un changement d'établissement du CO. S'ajoute en outre l'arrivée en provenance de l'extérieur du canton d'environ 170 élèves au cours du premier trimestre dont la scolarisation a été réalisée dans les différentes classes régulières. En parallèle, 110 élèves ont quitté le CO après la rentrée (départs hors du canton ou passage dans une école privée). Ces arrivées et départs d'élèves en cours d'année ne concernent pas nécessairement les mêmes établissements et ont un impact sur les effectifs qui sont comptabilisés au 31 décembre.

À titre d'exemple, une classe de 9^e R2 ne compte que 11 élèves au 31 décembre 2021 (voir **C3.e**). Elle avait un effectif de 16 élèves à la rentrée scolaire ; quatre élèves ont bénéficié d'une réorientation promotionnelle en 9^e R3 avant le 31 décembre ; deux élèves ont quitté l'établissement (un départ pour un autre CO et un départ du canton) ; enfin, la classe a accueilli un élève en provenance d'un autre CO.

À l'inverse, certaines classes dépassent au 31 décembre les maxima prévus par le règlement, alors que ce n'était pas le cas lors de la rentrée scolaire. Par exemple, une classe de 11^e LC compte 19 élèves au 31 décembre 2021. Elle avait démarré l'année avec 17 élèves ; au cours du premier trimestre, elle a accueilli deux élèves bénéficiant d'une réorientation promotionnelle depuis une classe de 11^e CT du même établissement et deux arrivées d'élèves de 11^e LC d'un autre CO ; deux élèves ont au contraire quitté l'établissement (un départ dans une école privée et un départ du canton).

Ces exemples montrent que le fait que certaines classes dénombrent, à certains moments, des effectifs pouvant être considérés comme trop faibles ou au contraire trop élevés est la contrepartie de la souplesse du système de passerelles pour orienter chaque élève dans la section qui lui convient le mieux durant son parcours au secondaire I, souplesse qui entre par ailleurs en tension avec l'optimisation du remplissage des classes qui avait été demandée par la Cour des comptes fin 2014.

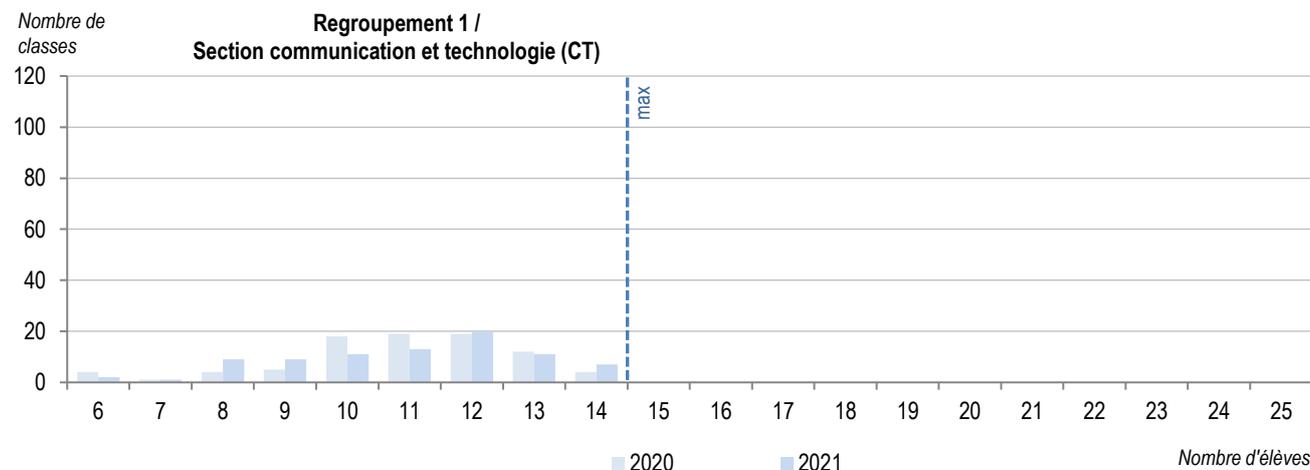
Les classes de R2/LC, situées au carrefour des transitions promotionnelles ou sélectives des élèves (arrivées ou départs de R1/CT ou de R3/LS), sont probablement celles dont les effectifs et la composition sont le plus susceptibles de fluctuer au cours de l'année scolaire.

Augmentation du nombre de classes de 24 élèves en R3/LS

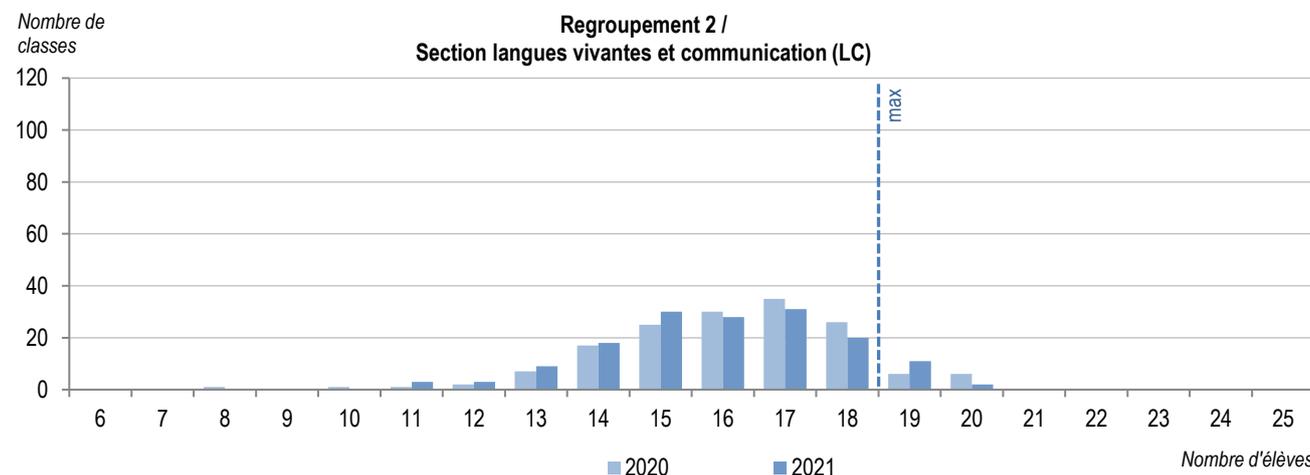
Au 31 décembre 2021, plus des trois quarts environ des classes de R1/CT ont un effectif compris entre 9 et 13 élèves. Plus de 80% des classes de R2/LC ont un effectif compris entre 14 et 18 élèves ; il en va de même pour les classes de R3/LS ayant entre 22 et 24 élèves (graphiques **C3.e**). Quelques classes s'écartent toutefois de ces fourchettes, la taille des classes variant de 12 à 20 élèves en R2/LC et de 18 à 25 élèves en R3/LS.

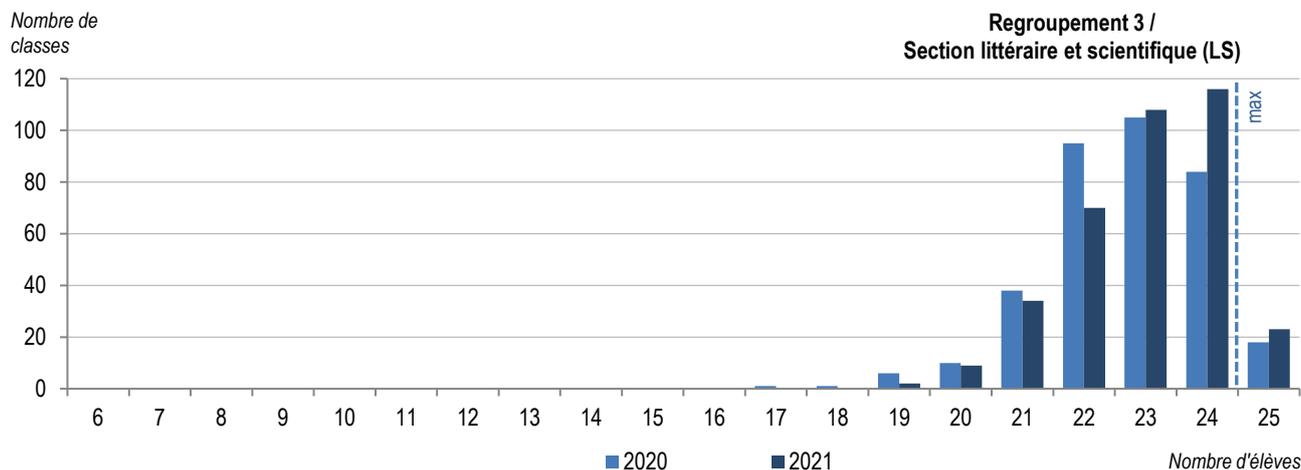
Au 31 décembre 2021, 78% des classes de R1/CT ont une marge d'au moins 2 élèves par rapport aux maxima d'élèves par classe fixés par le règlement ; c'est le cas de 59% des classes de R2/LC et de seulement 32% des classes de R3/LS. Concernant les classes de R3/LS, ce sont celles qui comptent 24 élèves qui ont le plus augmenté entre 2020 et 2021 (+32 classes) alors que celles de 22 élèves ont diminué (-25 classes).

C3.e Variation de la répartition des classes de l'enseignement secondaire I, selon la taille des classes⁽¹⁾, le regroupement ou la section, 2020-2021



N.B. Y compris classes mixtes 11^e CT/atelier (5 en 2020 et 6 en 2021).





⁽¹⁾ Hors élèves en intégration partielle.

Lecture du « max » : les effectifs des classes d'un établissement ne doivent, en principe, pas dépasser ce maximum en moyenne sur l'année.

Source: SRED/nBDS/État au 31.12.

6% des classes ont un nombre d'élèves supérieur aux maxima prévus

La part des classes qui atteignent au 31 décembre 2021 les maxima prévus est globalement de 24% : 8% en R1/CT, 13% en R2/LC et 32% en R3/LS (voir **C3.f**). En termes d'évolution dans le temps, la proportion de classes atteignant au 31 décembre les maxima prévus, qui avait fortement diminué en 2020, a augmenté de nouveau en 2021 (143 classes, soit 24% contre 19% en 2020).

Au total, 6% des classes du CO dépassent les maxima (voir **C3.g**). Si le dépassement des maxima ne se rencontre pas en R1/CT, il concerne en revanche 13 classes de R2/LC qui comptent 19 ou 20 élèves au 31 décembre 2021 (soit 8% des classes et 10% des élèves de R2/LC). Vingt-trois classes de R3/LS comptent 25 élèves (soit 6% des classes et 7% des élèves de R3/LS). En termes d'évolution dans le temps, la proportion de classes dépassant les maxima a également légèrement augmenté en 2021 (36 classes, soit 6% en 2021 contre 5% en 2020). On reste toutefois très en-deçà des chiffres qui avaient été observés en 2016 (28% des classes atteignant le maximum et 10% le dépassant).

Rappelons que ces maxima ne doivent en principe pas être dépassés en moyenne sur l'année, ce qui n'exclut pas qu'ils puissent l'être à certains moments de l'année, selon la possibilité plus ou moins forte d'affecter certains élèves à un autre établissement du CO, en fonction des bassins de recrutement. Toutefois, le fait d'atteindre, voire de dépasser au 31 décembre les maxima fixés par le règlement peut dans certains cas rendre difficile l'accueil, pendant le reste de l'année scolaire, des élèves qui connaîtraient une réorientation (passerelle) ou des élèves provenant des classes d'accueil ou de l'extérieur du canton.

C3.f Proportion de classes atteignant le maximum réglementaire⁽¹⁾ au 31 décembre, selon le regroupement ou la section, 2014-2021

	Nombre de classes								En % du nombre total de classes de la filière							
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
R1/CT ⁽²⁾	18	12	13	11	13	7	4	7	16%	10%	11%	10%	13%	7%	5%	8%
R2/LC	28	44	46	38	34	44	26	20	15%	24%	26%	22%	19%	26%	17%	13%
R3/LS	85	82	123	105	101	117	84	116	23%	23%	34%	28%	27%	32%	23%	32%
Ensemble	131	138	182	154	148	168	114	143	19%	21%	28%	23%	22%	26%	19%	24%

⁽¹⁾ Hors élèves en intégration partielle. ⁽²⁾ Y compris classes mixtes 11^e CT/atelier.

Source: SRED/nBDS/État au 31.12.

C3.g Proportion de classes dépassant le maximum réglementaire⁽¹⁾ au 31 décembre, selon le regroupement ou la section, 2014-2021

	Nombre de classes								En % du nombre total de classes de la filière							
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
R1/CT ⁽²⁾	0	1	0	0	0	3	0	0	0%	1%	0%	0%	0%	3%	0%	0%
R2/LC	3	16	24	14	10	24	12	13	2%	9%	13%	8%	5%	14%	8%	8%
R3/LS	20	10	42	23	23	19	18	23	5%	3%	12%	6%	6%	5%	5%	6%
Ensemble	23	27	66	37	33	46	30	36	3%	4%	10%	6%	5%	7%	5%	6%

N.B. Les maxima doivent en principe ne pas être dépassés en moyenne sur l'année, ce qui n'exclut pas qu'ils puissent l'être à certains moments de l'année.

⁽¹⁾ Hors élèves en intégration partielle. ⁽²⁾ Y compris classes mixtes 11^e CT/atelier.

Source: SRED/nBDS/État au 31.12.

Odile Le Roy-Zen Ruffinen
(éd. Narain Jagasia)

Pour en savoir plus

- Dispositif sport-art-études au cycle d'orientation : <https://www.ge.ch/sport-art-etudes/cycle-orientation-sae>

Pour comprendre ces résultats

Source des données

Les données utilisées proviennent de la base de données scolaires (nBDS) du canton de Genève. Elles reflètent l'état de la nBDS au 31 décembre de chaque année, et la façon dont les scolarités sont enregistrées.

Organisation du cycle d'orientation

L'organisation actuelle du cycle d'orientation (CO) résulte d'une votation populaire acceptée par le peuple genevois le 17 mai 2009 sur la Loi 10176. Les élèves ayant obtenu en fin de primaire un total de 14 points (avec chaque moyenne égale ou supérieure à 4) ont accès au regroupement R3 ; celles et ceux qui ont obtenu au moins 11,5 points (avec chaque moyenne égale ou supérieure à 3.5) ont accès au regroupement R2 ; celles et ceux qui ont obtenu au moins 9 points (avec chaque moyenne égale ou supérieure à 3) ont accès au regroupement R1. Les maxima pour les effectifs d'élèves par classe prévus par le règlement du CO étant les mêmes entre le R1 et la section CT, entre le R2 et la section LC et entre le R3 et la section LS, une partie des résultats sont présentés en fonction de ces trois catégories.

Règlement du cycle d'orientation (RCO) C 1 10.26

Art. 24. Effectifs des classes

1. Les effectifs des classes tiennent compte des besoins pédagogiques des élèves et de la différenciation de l'enseignement nécessaire dans certaines classes.

2. Afin de permettre les réorientations en cours d'année et l'insertion dans les classes ordinaires des élèves issus des classes d'accueil,

les effectifs moyens des classes ordinaires doivent être maintenus quelques unités en dessous des maxima pendant tout le processus de constitution des classes, avec une attention particulière à la 9^e année, dans les regroupements 2 et surtout 3.

3. En cours d'année, les effectifs moyens des classes d'un établissement ne doivent, en principe, pas dépasser les maxima suivants :

a) classes-atelier et classes d'accueil : 12 élèves ; b) regroupement 1 et section CT : 14 élèves ; c) regroupement 2 et section LC : 18 élèves ; d) regroupement 3 et section LS : 24 élèves ; e) classes sport et art : 20 élèves.

Classe multi-filières ordinaires / sport-art-études (SAE)

Depuis la rentrée 2020, un nouveau dispositif SAE a été mis en place. La scolarisation de ces élèves se fait en principe dans l'établissement de leur secteur (c'est-à-dire proche de leur domicile), dans des classes composées d'élèves SAE et d'élèves non-SAE des trois regroupements. La grille horaire est allégée de 6 à 7 périodes (soit 26-28 périodes au lieu de 32) pour permettre aux élèves SAE de pratiquer leur discipline artistique ou sportive quatre après-midis par semaine. Les élèves au bénéfice de ce dispositif doivent consacrer au minimum 8 heures à l'entraînement et/ou la pratique de leur discipline, du lundi au vendredi. Ils ou elles doivent également répondre aux conditions et niveaux sportifs/artistiques requis. Les élèves bénéficient, tout comme dans l'ancien dispositif, de libérations pour les compétitions et concours. En 2021, les classes sont composées principalement d'élèves de R3/LS mais on y compte également 9 élèves de R1/CT et 35 élèves de R2/LC ayant un profil SAE. Au total, 556 élèves de ces classes ont un profil ordinaire et 284 élèves ont un profil SAE.

Classes multi-filières 9^e R1-R2

Ces classes sont apparues à la rentrée 2020 afin d'optimiser les ressources quand il n'y a pas suffisamment d'orientations en R1 à l'issue de la 8P pour ouvrir une classe dans un établissement du CO.

Classes d'accueil

Leur objectif est d'enseigner les bases du français aux élèves allophones de 12 à 15 ans lors de leur arrivée dans le canton (et, si nécessaire, leur assurer une mise à niveau scolaire). Certaines classes d'accueil regroupent des élèves de 9^e et 10^e, de 10^e et 11^e, voire des trois années de scolarité. La taille de ces classes est donc présentée sans distinction d'année de scolarité.

Classes-atelier

Les classes-atelier reçoivent les élèves en grande difficulté scolaire qui accomplissent la dernière année de leur scolarité obligatoire et ont besoin d'un programme spécifique et d'un encadrement approprié pour compléter leur bagage scolaire en lien avec un projet professionnel. Dans quelques établissements, des classes de 11^e CT ayant très peu d'élèves peuvent également accueillir quelques élèves de classes-atelier dans des classes mixtes CT/atelier (3 en 2018 et 5 en 2019).

Élèves en intégration partielle

Ces élèves ont une scolarité principale dans l'enseignement spécialisé et sont intégrés durant quelques périodes au cours de la semaine dans l'enseignement régulier. Leur nombre tend à augmenter avec la mise en œuvre de l'école inclusive : 12 élèves en 2014, 27 en 2015, 19 en 2016, 23 en 2017 et 2018, 41 en 2019, 48 en 2020 et 60 en 2021.

Concordat HarmoS

L'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire a entraîné deux modifications importantes : d'une part, l'obligation de scolarisation à 4 ans entrée en vigueur en 2011 et d'autre part, une nouvelle date de référence d'entrée en 1^{re} primaire fixée au 31 juillet, impliquant la suppression de la dispense d'âge simple qui acceptait les individus nés jusqu'au 31 octobre. À Genève, la nouvelle date de référence a été mise en place en trois années en supprimant progressivement la possibilité de cette dispense pour les individus nés en octobre (rentrée 2010) puis en septembre (rentrée 2011) et en août (rentrée 2012).

Cette mesure a été à l'origine de trois volées « creuses » avec chacune un déficit d'environ 350 élèves (car constituées de 11 mois de naissance au lieu de 12) à champ constant, c'est-à-dire hors changements migratoires et démographiques. Cet effet HarmoS a touché chacune à leur tour toutes les années de scolarité de l'enseignement primaire jusqu'en 2019. La première volée impactée par HarmoS a quitté le CO à la fin de l'année scolaire 2020-21 ; la dernière volée impactée le quittera à la fin de l'année scolaire 2022-23.

Lien vers les données : <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques>